

# BATHROOM FURNITURE WARRANTY GARANTIE POUR LES MEUBLES DE SALLE DE BAINS

CONSUMER AND INDUSTRIAL / COMMERCIAL LIMITED 1-YEAR WARRANTY  
GARANTIE LIMITÉE D'UN AN POUR LES CONSOMMATEURS ET LE SECTEUR  
INDUSTRIEL/COMMERCIAL



FREDERICK  
YORK

Beauty that flows

## WHAT IS COVERED?

FREDERICK YORK warrants to the ORIGINAL PURCHASER that its bathroom furniture (except as explained under paragraph 3, below) shall be free from defects in material and workmanship under normal use and service FOR ONE (1) YEAR from the date of purchase.

## FREDERICK YORK'S OBLIGATIONS

FREDERICK YORK's obligations under the warranty set forth in paragraph 1 above shall be to replace, free of charge, any FREDERICK YORK Bathroom Furniture or component which is defective as stated above, or at FREDERICK YORK's option, to either refund the purchase price or repair the bathroom furniture. THE WARRANTY SET FORTH IN PARAGRAPH 1 IS IN LIEU OF ANY OTHER WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, AND SHALL RUN TO THE ORIGINAL PURCHASER ONLY.

## WHAT IS NOT COVERED?

The warranty set forth in paragraph 1 does not cover, and FREDERICK YORK is not liable for: (i) installation or removal, (ii) any other labour charges, or (iii) damage caused to products which results from any accident, misuse, abuse, neglect, improper installation or maintenance, the use of abrasive or organic solvent cleaners, modification, failure to use the product in accordance with instructions provided by FREDERICK YORK or use of parts other than FREDERICK YORK parts.

## HOW TO OBTAIN WARRANTY SERVICE

The purchaser should contact their local Wolseley Canada location, installing contractor or builder from whom the product was purchased or call FREDERICK YORK customer service at 1-888-875-1462.

## DISCLAIMER OF CONSEQUENTIAL OR INCIDENTAL DAMAGES AND OTHER WARRANTIES

FREDERICK YORK SHALL NOT BE LIABLE FOR PERSONAL INJURY OR PROPERTY DAMAGE OR ANY INDIRECT, SPECIAL, LIQUIDATED, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES. EXCEPT AS STATED IN PARAGRAPH 1, FREDERICK YORK DISCLAIMS ALL EXPRESSED OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING THOSE OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. FREDERICK YORK'S LIABILITY, IF ANY, SHALL NOT EXCEED THE REPLACEMENT VALUE OF THE DEFECTIVE PRODUCT. Some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages or limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitations may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights and you may also have other rights, which vary from jurisdiction to jurisdiction.

## PLEASE PAY ATTENTION TO FOLLOWING WHEN MAINTAINING YOUR FREDERICK YORK BATHROOM FURNITURE.

### FAILING TO DO SO WILL VOID THE WARRANTY:

- Avoid direct sunlight and harsh chemical cleaners with alcohol, essential oil, detergents and emulsifiers.
- Blot spills quickly, and wash with mild soap and warm water to avoid white water stains.
- Clean wood furniture with soft, dry, lint-free cloth in the direction of the grain.
- Clean ceramic sink with mild soap and warm water.
- For stone tops, such as marble it is recommended that you apply a high-quality sealer to protect from staining and discoloration.
- Do not use harsh bathroom cleaners or grout cleaners on any natural stone.
- Improper installation and maintenance will void the warranty.

Contact FREDERICK YORK Customer Service at 1-888-875-1462  
or email FREDERICK YORK at  
[ownbrand.customersupport@wolseleyinc.ca](mailto:ownbrand.customersupport@wolseleyinc.ca)

## CE QUI EST COUVERT

FREDERICK YORK garantit à l'ACHETEUR INITIAL que ses meubles de salle de bains (à l'exception des cas indiqués au paragraphe 3 ci-dessous) sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, pendant UN (1) AN à partir de la date d'achat.

## OBLIGATIONS DE FREDERICK YORK

La garantie énoncée au paragraphe 1 en vertu de la garantie énoncée au paragraphe 1 ci-dessus consiste à remplacer gratuitement tout meuble de salle de bains ou composant FREDERICK YORK défectueux comme indiqué ci-dessus, ou, à la discrétion de FREDERICK YORK, à rembourser le prix d'achat ou à réparer le meuble de salle de bains. LA GARANTIE ÉNONCÉE AU PARAGRAPHE 1 REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, ET NE S'APPLIQUE QU'À L'ACHETEUR INITIAL.

## CE QUI N'EST PAS COUVERT

La garantie énoncée au paragraphe 1 ne couvre pas (i) l'installation ou le retrait, (ii) les autres frais de main-d'œuvre ni (iii) les dommages causés aux produits à la suite d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'un usage abusif, de négligence, d'une installation ou d'un entretien inadéquats, de l'utilisation de nettoyants abrasifs ou de solvants organiques, de modifications, d'une utilisation du produit non conforme aux instructions fournies par FREDERICK YORK ou de l'utilisation de pièces autres que celles de FREDERICK YORK, et FREDERICK YORK ne pourra en être tenue responsable.

## COMMENT OBTENIR UN SERVICE DANS LE CADRE DE LA GARANTIE

L'acheteur doit communiquer avec le magasin Wolseley Canada de sa région, l'entrepreneur en installation ou le constructeur auprès duquel le produit a été acheté ou communiquer avec le service à la clientèle de FREDERICK YORK au 1 888 875-1462.

## AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES ET AUTRES GARANTIES

FREDERICK YORK NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES BLESSURES, DES DOMMAGES MATÉRIELS OU DES DOMMAGES IMMATÉRIELS, PARTICULIERS, CONVENTIONNELS, INDIRECTS, PUNITIFS OU ACCESSOIRES. À L'EXCEPTION DE CE QUI EST ÉNONCÉ AU PARAGRAPH 1, FREDERICK YORK REJETTE TOUTES LES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS CELLES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UN EMPLOI PARTICULIER. LA RESPONSABILITÉ DE FREDERICK YORK, LE CAS ÉCHÉANT, NE PEUT EXCÉDER LA VALEUR DE REMPLACEMENT DU PRODUIT DÉFECTUEUX. Certains territoires ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, ni la limitation de la durée d'une garantie implicite. Les limitations décrites ci-dessus pourraient donc ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous donne des droits légaux précis, et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient d'un territoire à l'autre.

## VEUILLEZ PORTER ATTENTION AUX RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE L'ENTRETIEN DE VOTRE MEUBLE DE SALLE DE BAINS FREDERICK YORK. L'OMISSION DE SUIVRE CES RECOMMANDATIONS ANNULERA LA GARANTIE :

- Évitez les rayons directs du soleil et les nettoyants chimiques corrosifs contenant de l'alcool, des huiles essentielles, des détergents et des émulsifiants.
- Épongez rapidement les dégâts et nettoyez à l'aide d'un savon doux et d'eau tiède pour éviter les taches d'eau blanches.
- Nettoyez les meubles en bois avec un chiffon doux, sec et non pelucheux dans le sens du grain.
- Nettoyez l'évier en céramique à l'aide d'un savon doux et d'eau tiède.
- Pour les dessus en pierre, comme le marbre, il est recommandé d'appliquer un scellant de haute qualité pour le protéger contre les taches et la décoloration.
- N'utilisez pas de nettoyants pour salle de bains corrosifs ni de nettoyants pour les joints sur de la pierre naturelle.
- Une installation et un entretien inappropriés annuleront la garantie.

Communiquez avec le service à la clientèle de FREDERICK YORK  
au 1 888 875-1462 ou envoyez un courriel à FREDERICK YORK à  
l'adresse [ownbrand.customersupport@wolseleyinc.ca](mailto:ownbrand.customersupport@wolseleyinc.ca).